

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : OFFICE DE TOURISME DES SABLONS
Utilisateur : comptaoffsablons comptaoffsablons

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL_2025_20
Objet :	Décision modificative 2025_01
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-12-02 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	060-528828536-20251202-DEL_2025_20-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-528828536-20251202-DEL_2025_20-DE-1-1_0.xml	text/xml	854 o
Document principal (Délibération) Nom original : signe_DELIB_2025_20_DM_2025_01.pdf Nom métier : 99_DE-060-528828536-20251202-DEL_2025_20-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.2 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 décembre 2025 à 16h07min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 décembre 2025 à 16h32min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 décembre 2025 à 16h32min46s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 décembre 2025 à 16h33min07s	Reçu par le MI le 2025-12-11

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

OFFICE DE TOURISME
VEXIN EN PAYS DE NACRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - N°20/2025

Établissement Public
Industriel et Commercial
Office de Tourisme
Vexin en Pays de Nacre

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Comité de Direction	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
26	26	18

Date de la convocation
Le 21 novembre 2025

Objet de la délibération :

DÉCISION MODIFICATIVE 2025_01

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi 2 décembre à dix-sept heures trente, le Comité de direction de l'Établissement Public Industriel et Commercial Office de tourisme Vexin en Pays de Nacre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Montchevreuil, Oise, sous la présidence de M. Christian GOUSPY, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Francis BOGAERT, Laurent DESMELIERS, Bertrand GERNEZ, Christian GOUSPY, Hugues de LEON, Philippe LOGEAY, Mireille LUTZ, Thiéry MAILLE, Serge PELLEGRINELLI, Loïc TAILLEBREST et Dominique TOSCANI (Titulaires) ;

Mesdames et Messieurs Nelly BANSSE, Daniel CARTAYRADE, Martine CONTY, Anne-Sophie GRAWBOWSKI, Brigitte MAHEU, Sylvain TAMBURRO et Christiane TOSCANI (Suppléants) ;

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Christophe BARREAU, Ghislain de BOUTRAY, Romain DAGORNO, Aldjia DAHMOUN, Sabine DUCARUGE, Sylvain DUCLAY, Emmanuelle LAMARQUE, Sylvain LECHATTON, Geoffrey LELEU, Annie LEROY, Sophie LEVESQUE, Céline MULLER, Lydia OEUVRARD, Flore PREVÔTÉ et Jean-Jacques THOMAS ;

Monsieur Francis BOGAERT assure les fonctions de rapporteur de séance.

Monsieur le Président est autorisé à effectuer les virements de crédits suivants du budget de l'Office de tourisme exercice 2025 en section d'investissement :

CB

DÉPENSE	Augmentation	Diminution
SECTION FONCTIONNEMENT		
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement		
023		9500,00
Total chapitre 023 – Virement à la section d'Investissement	0,00	9500,00
Chapitre 65 _ Autres charges de gestion courante		
6588	9000,00	
Total chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	9000,00	0,00
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles		
673	500,00	
Total Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	500,00	0,00
Total section Fonctionnement		
SECTION INVESTISSEMENT		
Chapitre 001 – Solde d'exécution N-1 (Déficit)		
001		9500,00
Total Chapitre 001 – Solde d'exécution N-1 (Déficit)	0,00	9500,00
Total section Investissement	0,00	9500,00
Total Dépense	9500,00	19000,00
RECETTE		
SECTION INVESTISSEMENT		
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement		
021		9500,00
Total Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	0,00	9500,00
Total Section d'investissement	0,00	9500,00
Total Recette	0,00	9500,00
Total général	9500,00	28500,00

Le Comité de Direction, à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative 2025_01.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
 Pour copie conforme,

Le Président,

Acte rendu exécutoire après dépôt
 en Préfecture le



Christian GOUSPY